

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3462

présenté par  
M. Questel

à l'amendement n° 1493 de Mme Françoise Dumas

-----

### ARTICLE 3 TER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« de coordination avec l'action de Pôle emploi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.